Carif-Oref
OCCITANIE

OBSERVER

INFORMER

PROFESSIONNALISER
&
ANIMER

Rapport d'activités
2019

PROJET FINANCE PAR LE FONDS SOCIAL EUROPEEN

Sommaire

Introduction 5

Informer les publics et les professionnels sur l'orientation, les métiers, l'emploi, les dispositifs de formation et l'offre de formation régionale 9

Appui aux acteurs emploi formation orientation professionnelle 19

Favoriser et faciliter un diagnostic partagé de la relation emploi-formation par l'analyse et la prospective, et contribuer à la connaissance des filières, des acteurs, des métiers, et des données socio-économiques des territoires 29

Gestion, administration, support technique SI, communication 41

Secrétariat permanent du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles et appui technique aux commissions et au groupe quadripartite 47

INTRODUCTION

La vie de l'association

Contexte

Structures partenariales portées par l'Etat et la Région, les Carif-Oref (Centre animation de ressources et d'information sur la formation - Observatoire régional emploi formation) ont un positionnement privilégié à l'échelle du territoire, à la croisée des politiques conduites par l'Etat, la Région et les partenaires sociaux, au service des professionnels de l'orientation, de l'emploi et de la formation et des publics sur les territoires.

L'activité des Carif-Oref s'articule autour de trois axes principaux :

- **collecter et diffuser l'information** la plus fiable et la plus complète sur l'offre de formation, afin de la rendre plus accessible aux professionnels de l'emploi, aux entreprises, aux particuliers
- **assurer une activité de veille et de prospective** sur l'emploi et la formation, pour apporter une aide à la décision au service des politiques publiques, des acteurs économiques, des particuliers
- **accompagner l'ensemble des acteurs de la formation et de l'emploi** à travers la production et la diffusion d'information et de ressources sur les métiers, la formation et l'emploi.

L'activité du Carif-Oref Occitanie s'inscrit pleinement dans ce contexte.

En 2019, l'activité et les missions de la structure ont connu deux phases : le premier semestre a accusé un ralentissement lié notamment à des difficultés de gouvernance et de direction.

Un redémarrage a eu lieu au second semestre. Il a permis de réaliser la quasi-totalité du programme d'activité, d'achever la fusion, et de stabiliser la situation financière

L'activité et l'offre de service

L'activité du Carif-Oref Occitanie s'est poursuivie sur l'ensemble des missions « coeur de métier » de la structure :

- l'**information** sur l'orientation, les métiers, l'emploi et l'offre de formation régionale
- l'**aide à la décision** et le **diagnostic partagé** de la relation emploi-formation
- l'**accompagnement** et la **professionnalisation** des réseaux régionaux d'acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi

Parallèlement, la conduite de missions supports, liées au pilotage, à la gestion des systèmes d'information, la communication, l'administration générale de la structure ont permis de soutenir le déploiement des trois missions.

Le Carif-Oref Occitanie a assuré également le secrétariat permanent du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Crefop) et a apporté son appui technique aux différentes commissions et au groupe quadripartite. Il a également contribué à l'organisation et la tenue du Comité plénier et des différents bureaux de l'instance.

Les activités récurrentes ont été menées à bien et l'année 2019 a été particulièrement marquée par une montée en charge de l'activité autour des outils digitaux, Un travail important a été mené sur la refonte du portail Meformerenregion, la plateforme DigitalSkills transférée au Carif Oref a été enrichie et déployée, les outils de l'observatoire mis en format web dynamique et l'appel à projet du portail illettrisme a été lancé.

Renouvellement du bureau et nouvelle direction

En juillet 2019, la gouvernance précédente a démissionné et une gouvernance transitoire a été mise en place avec l'élection d'un nouveau bureau pour une durée de 6 mois (Présidence, Secrétariat, Trésorerie).

Dans la continuité, une nouvelle équipe de direction a été nommée : un directeur en août et un directeur adjoint en décembre.

Le nouvelle gouvernance a piloté, en lien avec les composantes quadripartites, un travail de refonte des statuts de l'association qui s'est achevé en décembre 2019.

Achèvement de la fusion

Passées les difficultés de la première moitié de l'année, la fusion a été achevée au second semestre.

Cela s'est principalement traduit par :

- La mise en place d'une **politique d'apaisement social** qui a consisté à impulser une dynamique de confiance et à reconstruire le dialogue social. Elle a abouti à la signature d'un accord d'entreprise en décembre 2019. Cette politique est également passée par le règlement des litiges en cours.

- La **finalisation et la rationalisation de l'organisation de la structure** ont, quant à elles, été réalisées avec les seuls moyens de l'association sans avoir recours aux services d'un cabinet externe.

Ce travail a été mené en plusieurs étapes parmi lesquelles :

- une analyse et une enquête auprès des salariés
- une co-construction avec les membres du Codir
- une consultation des représentants du personnel
- une co-construction avec les salariés qui s'est matérialisée par la création de groupes de travail internes et une mise en commun finale lors d'un séminaire de travail en novembre.

- Un **nouvel organigramme** a pu être ainsi être validé par les instances en décembre 2019 :
  - réorganisant les services en pôles de compétences
  - supprimant les doublons
  - allégeant la charge administrative
  - projetant la reconstitution des moyens humains de la structure.

Stabilisation de la situation financière

Le second semestre a également permis de stabiliser la situation financière et comptable de l'association :

- sécurisation de la trésorerie notamment par le rattrapage et mise en place d'un processus régulier de demande des subventions
- rationalisation des frais de fonctionnement (suppression d'abonnements ou de charges en doublon, suppression de services inutilisés…)
- non recours à des emprunts bancaires et baisse des frais liés
- mise en place d'un circuit régulier de paiement des fournisseurs (notamment loyers…)
- mise en place d'un circuit de remboursement régulier des frais des salariés
- rattrapage du retard dans la passation des écritures comptables.

Mouvements du personnel en 2019

Entrées

- Contrat à durée indéterminée : 2
  - Chargé d'études (Labège), juillet
  - Directeur, août

- Contrat à durée déterminée : 1
  - Assistante comptable (Labège), avril

Sorties

- Démission : 2
  - Chargée des statistiques et des bases de données (Labège), mai
  - Chargé de mission web-éditorial (Montpellier), juin

- Rupture conventionnelle suivant demande du salarié : 2
  - Directeur (Montpellier), mai
  - Développeuse (Labège), octobre

- Licenciement : 2
  - Responsable Ressources (Labège), juin
  - Directrice déléguée (Labège), novembre

Informer les publics et les professionnels sur l'orientation, les métiers, l'emploi, les dispositifs de formation et l'offre de formation régionale

Le service Information a pour mission de répondre aux enjeux d'orientation et de sécurisation des parcours professionnels tout au long de la vie, en adéquation avec l'offre de formation, les métiers, les dispositifs de formation, l'emploi et l'économie régionale.

L'objectif est d'apporter une information de qualité pour favoriser l'accès à la formation et l'emploi des publics de la région Occitanie et faciliter l'outillage des réseaux d'acteurs. Pour ce faire, le service met à disposition des outils d'information et d'orientation auprès des acteurs Emploi/Formation/ Orientation, organismes de formation, entreprises…, et du grand public.

Dans la continuité de sa mission d'information, le service doit s'assurer de la mise en œuvre et de l'efficacité de la stratégie de communication du Carif-Oref Occitanie, et mène une action de veille et de diffusion de l'actualité auprès des professionnels de la formation en contribuant pleinement à la lettre d'information du Carif-Oref Occitanie et à son programme d'animations.

En 2019, cette offre de services se structure en 4 axes prioritaires comprenant 17 projets.

Axe1 : Informer les publics et les professionnels sur l'offre de formation

Le Carif-Oref Occitanie a pour mission **la collecte et la diffusion de l'offre de formation** disponible en région, avec une mise à jour quotidienne, qui suppose un important travail de back-office pour alimenter les différents sites et portails d'information.

Les dispositifs régionaux sont intégrés et transmis soit par fichiers soit via le flux Sigma du Conseil régional et le flux Zéfir pour les anciens bons de commandes ex-MP. Les données sont exportées vers les sites d'information du Carif-Oref Occitanie, vers l'entrepôt interrégional Offre Info qui alimente les outils utilisés par Pôle emploi, les Missions locales et les portails nationaux tels que « Orientation pour tous », « Portail de l'alternance ».

Au 31 décembre 2019, la base comporte 120 000 sessions dont 43 420 publiées correspondant à 4 211 organismes/établissements dont 2 668 actifs.

- Formation initiale : 8 500 sessions dont 2 680 en Apprentissage
- Formation continue : 34 920 sessions
- Formation continue conventionnée : 6 080 sessions (Conseil régional, Pôle emploi)

L'outil d'administration de gestion des offres et des organismes, ainsi que **la plateforme de saisie pour les organismes de formation** sont régulièrement mis à jour, afin de garantir et d'améliorer la qualité de l'information sur l'offre de formation.

Un travail sur la **qualité de l'information sur l'offre de formation** est réalisé :

- en harmonisant les méthodes de travail et les pratiques
- en intégrant les évolutions métiers en lien avec le SI et le RCO :
  - AFPA : qualification des produits et intégration des formations « non conventionnée » (Flux AFPA national via Offre Info)
  - Mise à jour des données à partir des informations fournies par RCO (codes Certif Info, organismes, actions, sessions, Siret et numéros de déclaration d'activité)
  - La version 13 du Formacode a été finalisée lors du premier semestre 2019.
- en assurant le suivi régulier des bogues
- en réalisant des contrôles qualité mensuels

- en améliorant l'expertise sur la qualité en lien avec les indicateurs et référentiels Offre du Réseau des Carif-Oref (RCO) à partir de son extranet (tableau de bord sur la qualité et le périmètre de l'offre intégrée dans Offre Info).

				TRIM 1			TRIM 2				TRIM 3				TRIM 4			
Code	Indicateurs de périmètre et de qualité de Offre Info	Info	Urgence	Valeur ou pourcentage pour la région	Valeur moyenne pour France entière	Qualité	Valeur ou pourcentage pour la région	Evolution Carif	Valeur moyenne pour France entière	Qualité	Valeur ou pourcentage pour la région	Evolution Carif	Valeur moyenne pour France entière	Qualité	Valeur ou pourcentage pour la région	Evolution Carif	Valeur moyenne pour France entière	Qualité
ORGANISMES																		
OF01	Nb d'OF exportés dans resume-organisme (situés dans la région du Carif)	i		4577	37632		4760	↗	40895		5256	↗	41573		5459	↗	47321	
OF02	Nb d'OF déclarés dans Pactole	i		4067	86946		4067	=	86946		4067	=	86976		4067	=	86946	
OF03	Taux de complétude des OF exportés par rapport au nb d'OF déclarés dans Pactole		+++	100%	43%	●	100%		47%	●	100%		48%	●	100%		54%	●
OF04	Taux de complétude sur SIRET valide (selon la formule de Luhn)		++	95%	97%	●	96%	↗	97%	●	96%	=	97%	●	96%	=	96%	●
OF05	Pourcentage du nb d'OF Offre Info liés (via le numéro d'activité) à Agadir		++	79%	74%	●	79%	=	74%	●	78%	↘	76%	●	74%	↘	70%	●
OF06	Pourcentage de codes postaux null et différents de 00000		++	100%	100%	●	100%		100%	●	100%		100%	●	100%		100%	●
OF07	Pourcentage de code-INSEE-commune valides		+++	100%	93%	●	100%		93%	●	100%		93%	●	100%		94%	●
OF08	Pourcentage de code département renseigné		++	100%	100%	●	100%		100%	●	100%		100%	●	100%		100%	●
OF09	Pourcentage de coordonnées longitude, latitude fournies		+++	100%	62%	●	100%		60%	●	100%		59%	●	100%		61%	●
OF10	Taux de raison-sociale contenant 1 ou plusieurs lettres accentuées (indicateur de typo riche)		+++	26%	24%	●	25%	↘	24%	●	25%	=	24%	●	25%	=	29%	●
OF11	Taux de nom-organisme contenant un intitulé plus court que raison-sociale) (il est recommandé		+++	27%	22%	●	27%	=	23%	●	27%	=	23%	●	27%	=	22%	●
FORMATIONS																		
F01	Nb de formations exportées vers Offre Info	i		37753	281326		37338	↘	299676		35457	↘	285332		32716	↘	289878	
F02	Poids de la région	i		4%	100%		4%	=	100%		4%	=	100%		4%	=	100%	
F03	Nb "théorique" de formations (si les formations Offre Info étaient réparties selon le poids de	i		11570	281326		12124	↗	299676		11735	↘	285332		11921	↗	289878	
F04	Taux de "sur-représentation" ou "sous-représentation" (F03/F01)	i		326%	100%		303%	↘	100%		302%	↘	100%		274%	↘	100%	
F05	Nb de formations ayant le même intitulé, le même OF responsable et plusieurs identifiants différents		+++	30%	20%	●	20%	↗	19%	●	22%	↘	20%	●	19%	↗	18%	●
F06	Taux de formations indexées au Formacode		+++	100%	100%	●	100%		100%	●	100%		99%	●	100%		100%	●
F07	Taux de formations indexées à la NSF		+	100%	74%	●	90%	↘	72%	●	90%	=	74%	●	90%	=	76%	●
F08	Taux de formations certifiantes liées à Certif Info	i		70%	64%		67%	↘	64%		67%	=	65%		64%	↘	65%	
F09	Taux de formations certifiantes liées au RNCP	i		46%	25%		42%	↘	25%		44%	↗	27%		38%	↘	26%	
F10	Pourcentage du nb de formations pour lesquelles le champ certifiante1 est cohérent par rapport aux		+++	80%	79%	●	78%	↘	79%	●	81%	↗	78%	●	79%	↘	75%	●
F11	Pourcentage de code objectif-général-formation null et 0		+++	99%	66%	●	100%	↗	64%	●	100%		64%	●	100%		85%	●
F12	Pourcentage de code-niveau-sortie null et 0		+++	97%	74%	●	96%	↘	73%	●	98%	↗	76%	●	100%	↗	74%	●
F13	Taux de intitule-formation contenant 1 ou plusieurs lettres accentuées (typo riche)		++	58%	64%	●	60%	↗	65%	●	54%	↘	65%	●	55%	↗	65%	●
F14	Nombre d'actions de formations universitaires dans la base Ideo-Onisep (DUT, licence pro, master ou	i		0	2024		0	=	1993		0	=	1760		0	=	1435	
F15	Nombre d'actions de formations universitaires dans la base Offre Info (DUT, licence pro, master ou	i	+	1954	11173		2643	↗	13414		2519	↘	14108		1988	↘	12956	
F16	Taux de complétude sur le champ de l'offre universitaire	i		0%	100%		0%	=	100%		0%	=	100%		0%	=	100%	
F17	Intitulé PIC détecté dans les formations	i		0	2167		0	=	2515		0	=	2100		0	=	0	

Le référencement et l'accompagnement des organismes de formation s'est traduit par :

- L'indexation, sur la base, des organismes labellisés Certif'Région : 78 organismes au total
- Le référencement de l'offre initiale et continue des Universités, en lien avec l'Université Fédérale de Toulouse et l'ex-Comue LR
- L'identification du périmètre du Numérique (Formacode).

L'appui aux réseaux des prescripteurs : référencement de l'offre de formation conventionnée, subventionnée :

- 4 677 sessions publiées via le flux Sigma, 9 via le flux Zephir, 9 233 sessions intégrées par fichiers (dont fichiers « Apprentissage », « Education nationale » et « Agriculture »)
- 104 sessions validées et diffusées avec un dispositif AFC (programmation 2019), 90 sessions validées et diffusées avec un dispositif AFC (programmation 2020 1er semestre), 362 sessions validées et diffusées avec un dispositif POEC (programmation 2019).
- 143 sessions validées et diffusées avec un dispositif Agefiph (programmation 2019) : la totalité du programme 2019 présent sur les fichiers Agefiph a été inscrit par les organismes concernés et validé via la plateforme de saisie des organismes de formation.

Les validations via la plateforme de saisie des organismes de formation :

- 50 à 100 formations validées par jour
- 28 050 sessions publiées via la plateforme de saisie

Axe 2 : Développer des outils digitaux au service des publics et des professionnels

Le nouveau **Portail Me former en Occitanie** est en ligne depuis le 25 septembre 2019.

C'est le fruit d'une étroite collaboration entre les équipes de la Région et du Carif-Oref Occitanie, associant différents partenaires (Onisep, Universités, …) et confié à un prestataire de services (Atos). Ce projet Web a été mené selon une méthode Agile.

Le Carif-Oref Occitanie anime et administre cette nouvelle plateforme.

Dans le contexte de la réforme de la formation, le nouveau portail vise à mieux répondre aux besoins d'un public cible élargi :

- Pouvoir s'adresser à un public plus large, englobant les publics scolaires, étudiants et leurs familles
- Une expérience utilisateur optimisée : portail attractif, visuel, lisible, accessible, fonctionnel, avec une navigabilité optimisée
- L'accès à l'information :
  - Entrée par cible : création de véritable parcours, avec du contenu adapté
  - Information métiers visible et accessible : un quizz et des fiches métiers.

Un moteur de recherche central a été mis en place ainsi que 7 moteurs spécifiques (structures d'accompagnement, métiers, formations, organismes/établissements, dispositifs de financement et ressources).

Le portail comprend un Chatbot (agent conversationnel), pour lequel l'ensemble des intentions ont été rédigées. Il est évolutif, comme l'ensemble du portail.

Les contenus, rédigés par les services du Conseil régional d'une part et par le Carif-Oref d'autre part, ont été intégrés via le back-office.

Un agenda des événements en région est disponible sur le portail. Il est alimenté via un formulaire et répond à une charte éditoriale définie.

Enfin, les demandes des internautes qui remontent via un formulaire de contact ont été traitées.

En 2019, le portail Me former en Occitanie a fait l'objet de plusieurs présentations :

- conférence de presse à la Maison de l'orientation de Bellefontaine
- séminaire des référents formation de la Mission locale
- présentation en interne
- présentation aux agents du service de la DEF Région

Quelques statistiques du 25 septembre au 31 décembre 2019 :

- 738 063 sessions
- 708 755 utilisateurs
- 1 055 353 pages vues.

L'administration de l'ancien portail Me former en région a été assurée au premier semestre.

Plateforme DigitalSkills

Un appel à propositions a été lancé en juillet pour la **Plateforme DigitalSkills**, afin de répondre aux objectifs suivants :

- Faire évoluer la plateforme en lien avec la plateforme de saisie des organismes de formation du Carif-Oref Occitanie : un seul back-office pour les organismes
- Faire évoluer la plateforme en front-office : modifications des logos, des mentions légales et autres contenus …
- Intégrer les offres d'emploi de Pôle emploi sur la plateforme emploi de Taleez (projet 2020)
- Améliorer le module de mise en relation des besoins en formation Entreprise/Organismes de formation
- Assurer une prestation de TMA sur 2020 et un transfert de compétences en interne.

Le prestataire retenu est Acelys. Ce choix a été confirmé par un Comité de pilotage en septembre 2019 ce qui a permis de lancer les travaux dans la foulée. Pour favoriser un transfert de compétences vers les équipes du Carif-Oref Occitanie, un collaborateur du prestataire a été placé en régie sur le site de Montpellier.

Quelques statistiques au 31 décembre 2019 :

- 80 organismes de formation référencés
- 80 formations longues
- 57 aides et conseils en recrutement, formation, gestion RH
- 420 offres d'emploi
- 125 entreprises adhérentes
- 3 100 profils sur la CVthèque.

Présentations et promotions de la plateforme « DigitalSkills » :

- Présentations lors des Salons TAF, avec un stand dédié
- Présentation au groupe de travail PRITH numérique (Agefiph, Fafiec, CGI, Arcadie, Cap Emploi, Cabinet Amnyos…)
- Présentations auprès des réseaux des opérateurs de l'Appel à projets « Démarches Collectives pour la Transition numérique et la Cybersécurité »
- Présentation au Centre de ressources des groupements d'employeurs (CRGE)
- Participation à une table-ronde au Salon « Le numérique prend ses quartiers à Bagatelle »
- Rencontre Emploi numérique à Tarbes
- Tenue d'un stand au Salon « Le numérique prend ses quartiers à Colomiers » :
- Tenue d'un stand au 2ème Forum Cybersécurité à Tarbes

Le Portail régional de l'Apprentissage offre un espace centralisé d'information et d'orientation sur l'apprentissage pour l'ensemble des publics visés (apprentis en devenir, entreprises, CFA, organismes consulaires, développeurs, acteurs du SPRO) :

- 8 172 offres publiées sur le portail en 2019 (6 836 en 2018)
- Consultations : 72 184 utilisateurs (+122% vs 2018), 112 245 sessions (98% vs 2018), 479 473 pages vues (+62% vs 2018)
- Qualification et diffusion des offres de contrat d'apprentissage disponibles sur le territoire.

Une présentation du Portail Apprentissage a été réalisée en présentiel auprès des conseillers Mission locale.

Dans l'attente de refonte du **site du Carif-Oref Occitanie** prévue en 2020, le maintien et l'alimentation des deux sites professionnels existants a été assuré avec notamment :

- L'actualisation de 31 Fiches techniques (3 pour le répertoire « agents publics », 10 pour le répertoire « demandeurs d'emploi », 18 pour le répertoire « entreprises et salariés »)
- L'actualisation des 2 publications : les clés d'entrée en Occitanie (demandeurs d'emploi et salariés)
- L'actualisation des espaces dédiés.

Dans le cadre de l'harmonisation et de la visibilité des outils digitaux, un travail de rédaction de la documentation « stratégie digitale » a été amorcé, sur le premier semestre.

- Référencement : optimisation de la visibilité des sites et portails Web sur les moteurs de recherche
- Analyse Web (Google Analytics, Search Consol, …)
- Fidélisation et développement des communautés en ligne :
  - Twitter DigitalSkills - @DigitalSkillsFR : 352 abonnés (+19 % sur 1 an), 31 tweets
  - Twitter COO - @CarifOref_Occit : 688 abonnés (+52 % sur 1 an), 264 tweets
  - Facebook COO - @CarifOrefOccitanie : 2 011 abonnés (+31%), 65 posts
  - Facebook Apprentissage - @apprentissageenregion : 805 abonnés (+24 %), 13 posts
  - Facebook DigitalSkills - @digitalskillsfr : 340 abonnés (+57 %), 39 posts
  - LinkedIn DigitalSkills : 100 abonnés (+2 %), 12 posts

Axe 3 : Informer et accompagner les publics et les professionnels sur les outils et l'offre de service

Le Carif-Oref Occitanie a participé à **15 salons TAF** : Lourdes, Albi, Toulouse, Montpellier, Carcassonne, Cahors, Perpignan, Nîmes, Mende, Pamiers, Rodez, Tarbes, Auch, Figeac et Saint-Gaudens.

L'équipe du Carif-Oref Occitanie s'est attachée à renseigner sur les métiers, les formations, les financements de formation et l'apprentissage.

Les stands de la structure étaient identifiés sous les signalétiques :

- « Me former en région – Carif-Oref Occitanie »
- « Portail régional de l'Apprentissage – Carif-Oref Occitanie »
- « Plateforme DigitalSkills – Carif-Oref Occitanie »

Zoom sur quelques chiffres :

- Profil type des visiteurs sur les stands
  - 680 personnes ont été renseignées sur les stands « Me former en région», «Apprentissage» et «DigitalSkills».
  - 65 % de femmes
  - 73 % de personnes de plus de 25 ans
  - 65 % de personnes en recherche d'emploi.

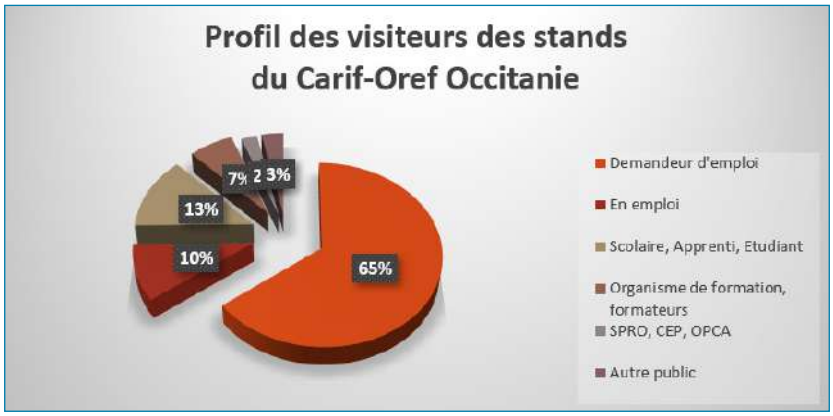

- Typologie des demandes d'information sur le stand
  - Plus de 6 personnes sur 10 viennent sur les stands pour s'informer sur les formations en région et en particulier sur les formations conventionnées pour les demandeurs d'emploi.
  - Les personnes reçues recherchent également des informations sur les possibilités de financement de leur formation et sur l'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation).

Plus généralement, les demandes les plus fréquentes portent sur des :

- Informations sur les formations conventionnées pour les demandeurs d'emploi ou non conventionnées pour les salariés et coordonnées des organismes de formation associées.
- Conseils sur les possibilités de financement des formations pour les demandeurs d'emploi ou pour les salariés.
- Informations sur les formations accessibles par la voie de l'apprentissage
- Informations sur les métiers dans le cadre d'un projet de reconversion professionnelle.

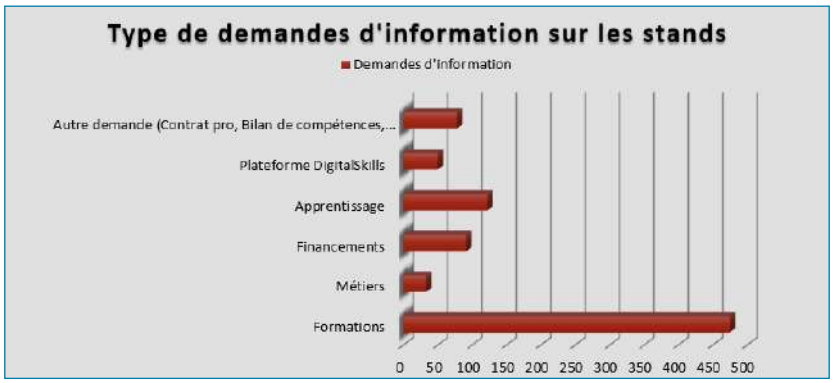

Les **outils du Carif-Oref** ont été présentés aux professionnels à l'occasion d'animations, de conférences presse, de séminaires, de réunions internes, de forums, de rencontres et salons.

Axe 4 : Appuyer la communication du Carif-Oref Occitanie

La **stratégie globale de communication** a été relancée fin 2019. Elle doit permettre, sur 2020, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan global de communication, la mise à jour des procédures de publication/diffusion et la planification de comités stratégiques de communication.

Il s'agit, ici, de promouvoir la structure et ses services en servant les axes stratégiques Communication/Marketing définis.

Le projet de création de l'identité visuelle, du logo et de la charte graphique a également été relancé sur 2019, afin de permettre une déclinaison sur l'ensemble des supports et outils du Carif-Oref Occitanie (Print et Web).

En 2019 les **publications et les supports de communication** suivants ont été réalisés en interne :

- La carte de vœux 2019
- Le programme d'animations 2019
- Création de l'affiche et du Hashtag #TousConnectés (Matinée d'échanges et de réflexion sur le thème « Agir en Occitanie pour rendre le numérique accessible à tous »)
- Le bilan de l'information conseil en VAE en Occitanie pour 2017
- Les titres professionnels du ministère du Travail en 2018
- Les focus départementaux sur l'activité des Organismes de formation
- L'emploi des travailleurs handicapés en Occitanie en 2016
- L'activité des organismes de formation en Occitanie - Exploitation des bilans pédagogiques et financiers, Exercice 2016
- Les certificateurs VAE en Occitanie, les résultats de jurys en 2017
- L'étude « Cartographie des difficultés de recrutement en entreprise adaptée en Occitanie »
- La lutte contre l'illettrisme en Occitanie : Agenda des actions de professionnalisation 2019
- Les métiers porteurs en Occitanie
- Les affiches et programmes des trois rencontres régionales sur la Réforme
- Collaboration au plan de communication sur les Victoires de la VAE.

Dix campagnes mails/communication ont été réalisées via l'outil Nélis (CRM).

Ces campagnes sont le plus souvent accompagnées d'un plan de diffusion sur les autres outils, via la fiche de demande de diffusion : Titres de l'actualité, Veille emploi formation et espace Kentika, réseaux sociaux, encart actualité et espaces dédiés sur les sites Internet, espaces réservés des organismes sur la plateforme ou message pop 'up, actualité sur Me former en région et Portail Apprentissage.

Enfin les signatures mails sont utilisées comme vecteur supplémentaire de communication et actualisées à rythme mensuel.

Appui aux acteurs emploi formation orientation professionnelle

Cette mission propose des services d'accompagnement des acteurs (animations, espaces ressources) et des appuis techniques pour la mise en œuvre de certaines politiques publiques régionales (lutte contre l'illettrisme, qualité en formation, validation des acquis de l'expérience, professionnalisation des acteurs de l'orientation, développement des compétences en entreprise).

Axe1 : Développer le programme de professionnalisation du SPRO

Réalisation du programme de professionnalisation territorialisé

44 sessions ont été programmées couvrant 13 thématiques différentes. Au total, 484 professionnels de l'orientation ont participé aux actions de professionnalisation en 2019. 38 actions ont été réalisées sur tout le territoire Occitanie. 6 actions ont été annulées faute de participants (principalement les actions sur l'illettrisme et la radicalisation).

Expérimentation en lien avec l'orientation scolaire

2 présentations de la filière « agri-agro » ont été programmées en décembre et accueillies par les Maisons de l'orientation, Ces présentations interactives étaient animées par les professionnels (AREA, IFRIA, Chambre d'agriculture 31 et 34, DRAAF). elles ciblaient les acteurs du SPRO et du système éducatif. 19 participants ont été accueillis à Montpellier et 20 à Toulouse.

Axe 2 : Contribuer à la modernisation de l'appareil de formation régional et à la qualité en formation

Accompagnement des OF vers la qualité

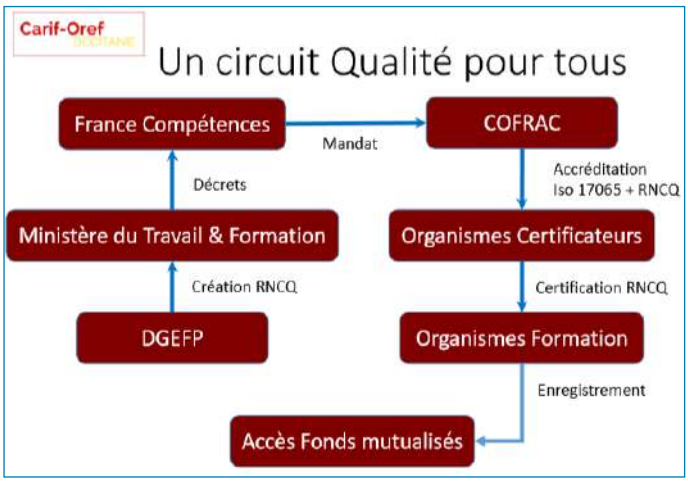

5 informations collectives (le référentiel de la certification nationale, comprendre le nouveau système de certification qualité) ont été programmées,

4 visioconférences ont effectivement été réalisées.

L'animation en présentiel était complémentaire à celle inscrite dans le cadre des actualités de la réforme (cf. axe 5).

Au total, près de 520 participants ont suivi ces informations collectives.

Appui à la modernisation de l'appareil de formation

3 animations ont été programmées en présentiel.

Celle sur « Mesurer la maturité digitale de son OF » a accueilli près de 30 participants.

Les 2 sessions sur « Le RGPD appliqué aux OF » ont quant à elles attiré plus de 110 participants.

Sensibilisation à l'accessibilité en formation et animations Référents handicap

Les 7 informations collectives pour sensibiliser les acteurs de l'EFOP à la question de l'accessibilité réalisées ont mobilisé plus de 200 personnes.

2 conférences régionales réservées aux référents handicap des OF d'Occitanie et portant sur « Le handicap psychique » ont été réalisées. Près de 80 référents ont suivi ces conférences..

Axe 3 : Participer au développement du dispositif de la VAE

Coordination de l'organisation des 8èmes Victoires de la VAE

Près de 360 personnes ont participé aux Victoires de la VAE, le 22 octobre, à l'Université Toulouse III Paul Sabatier, dont 131 lauréats ayant obtenu un diplôme par la VAE. Plus de 1 000 connexions à la retransmission en direct ont été comptabilisées.

Accompagnement et professionnalisation des espaces conseil VAE

4 séances de professionnalisation ont été programmées pour les 60 conseillers des Espaces Conseil VAE, en mars, avril, octobre et novembre. 43 participants ont suivi ces séances.

Les mises à jour du portail régional de l'info-conseil VAE se sont concrétisées par 84 ressources déposées. 5 évolutions techniques du portail ont été réalisées par le Service Informatique du Carif-Oref.

Observation et suivi de la VAE en Occitanie

Les Bilans 2017 et 2018 de l'information conseil VAE en Occitanie ont été réalisés et publiés en février et septembre 2019. Le Bilan 2017 des résultats des jury VAE a été publié en juin 2019. Les contributions aux chiffres clés de la Direccte se sont faites en avril 2019. L'ensemble des 24 fiches de procédures de validation ont été actualisées en mars 2019.

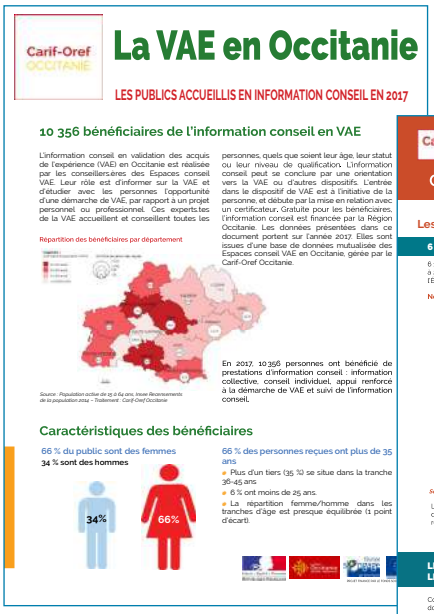

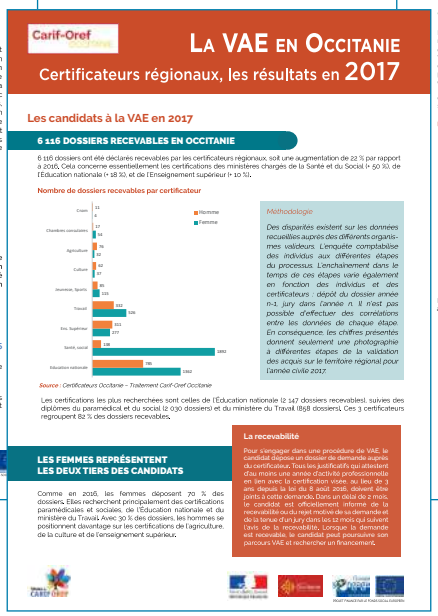

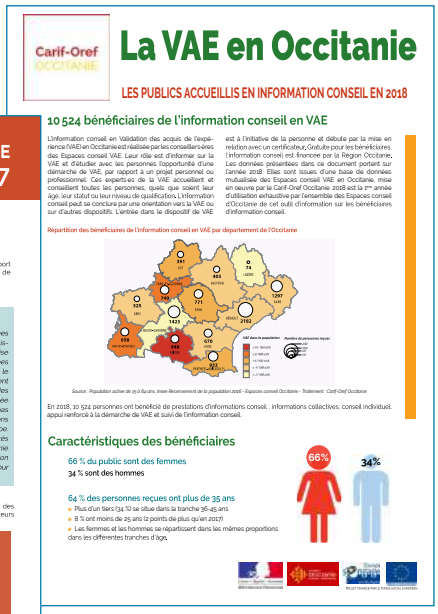

Information des acteurs

Plusieurs mises à jour des extranets et sites ont été faites. Outre le portail Conseil VAE destiné aux Espaces conseil, l'extranet pour les acteurs de la VAE d'Occitanie est concerné (26 ressources déposées). Ce dernier a fait l'objet de 149 téléchargements et plus de 1 810 pages ont été vues.

Par ailleurs, les sites Carif-Oref Occitanie et Me Former en région ont également été mis à jour (25 ressources mise en ligne, pages VAE enrichies au fil des informations de la réforme. La mission VAE a également contribué à la rédaction de 32 brèves VAE sur la Lettre d'actualités du Carif-Oref Occitanie. Plus de 50 demandes d'informations (32 provenant de professionnels de l'EFOP, 18 de particuliers) ont été traitées.

Participation au programme d'animations du Carif-Oref Occitanie

La mission VAE est intervenue lors de l'information collective « Impact de la réforme sur les circuits de financement et ses nouveaux acteurs » qui s'est tenue le 26 septembre à Toulouse.

Une « Actualité de la réforme : nouveautés et financement de la VAE » a été organisée en décembre (66 participants).

Participation aux travaux régionaux

La mission VAE a contribué à divers travaux régionaux :

- participation au Comité de pilotage technique sur la « VAE militante »,
- participation au Campus des métiers et des qualifications Aéronautique et spatial sur la thématique de la VAE à distance,
- coorganisation du colloque « Impact sur les certifications : réforme ou révolution » avec le DAVA de Toulouse et France Compétences (23 octobre),
- participation aux travaux sur la VAE transfrontalière (programme Transversalis, Universités de Perpignan et Toulouse Jean Jaurès).

Axe 4 : Accompagner le développement des compétences clefs et la maîtrise de la langue

Information et animations des acteurs

Une manifestation régionale sur l'inclusion numérique « Tous connectés ! » réalisée en duplex entre Toulouse et Montpellier (143 participants) a été organisée en mars. Les 4 visioconférences réalisées portant sur « L'offre de formation aux compétences clés » ont mobilisé près de 65 participants. Un appel à projet pour le développement d'un portail régional « Illettrisme et apprentissage de la langue » a été lancé. Un prestataire a été sélectionné. Le cahier des spécifications techniques a été validé et les premiers développements sur le module cartographie des formations réalisés.

Appuis aux acteurs et réseau des CRIA

L'agenda régional 2019 des actions de professionnalisation des CRIA (90 sessions pour les acteurs régionaux) a été construit et publié. La mission a participé aux Journées nationales de lutte contre l'illettrisme - JNAI 2019, organisées par l'ANLCI (rencontre de mobilisation, intervention lors de l'action portée par l'association le "Pied à l'encrier" de Toulouse).

Observation des besoins et analyse des dispositifs

Plusieurs mises à jour des données du Baromètre régional « Lutte contre l'illettrisme et accès aux savoirs de base » ont été faites. Les données de réalisations des programmes de formation Région n'ont pu être mobilisées et la publication n'a pas été réalisée.

Axe 5 : Accompagner l'évolution des métiers de l'EFOP avec le programme d'animations

Elaboration et mise en œuvre du programme d'animation

Sur les 50 sessions programmées en 2019, 47 sessions se sont tenues et près de 1900 personnes (les animations en lien avec la réforme comprises) y ont assisté.

Une vingtaine de thématiques ont été couvertes :

- Utiliser les supports digitaux pour accompagner les choix d'orientation
- Le référentiel de la certification nationale qualité
- Accompagnement à la gestion de session d'examen d'un titre professionnel
- Agir en Occitanie pour rendre le numérique accessible à tous
- Comprendre le nouveau système de certification qualité en formation
- Connaissance des outils sur les secteurs d'activité et les métiers

- Informations sur l'accessibilité des formations aux publics en situation de handicap
- La qualité des organismes de formation 2.0
- L'activité des organismes de formation en Occitanie
- Le CPF et ses évolutions
- Les nouveaux outils de l'alternance
- Les obligations légales et réglementaires des prestataires de formation professionnelle continue
- L'offre de formation aux compétences clés
- Prospective et tendances régionales : secteurs et métiers porteurs
- Référencer son offre de formation
- Référents handicap et accessibilité des formations aux publics handicapés
- Auto Diagnostiquer son OF en vue de développer la digitalisation des formations
- Le RGPD appliqué aux prestataires de formation, de l'accompagnement VAE et du bilan de compétences
- Territoires et métiers : connaître l'emploi pour s'orienter
- Renseigner le BPF.

Les trois conférences en lien avec la modernisation de l'appareil de formation n'ont pu se tenir.

Déploiement d'animations sur la réforme et les fondamentaux de la formation

▷ 4 informations collectives ont été réalisées en lien avec la Direccte et avec l'appui du Centre inffo ou des OPCO (« Réforme de la FP : la nouvelle donne », « Circuits de financements et nouveaux acteurs », « La qualité des organismes de formation 2.0 », « Les nouveaux outils de l'alternance ») mobilisant plus de 900 participants. Le relais en streaming le jour J et les consultations post animation ont totalisé plus de 5 150 vues.

▷ une vidéo animée sur les OPCO (en partenariat avec d'autres Carif-Oref) a été réalisée et totalise 310 vues. Deux autres sont en cours de réalisation (« La qualité en formation » ; « L'alternance après la réforme »).

▷ 5 animations en lien avec la réforme (le référentiel qualité, le nouveau système qualité, le CPF et ses évolutions, financement de la VAE : les nouveautés) ont été réalisées dans le cadre du programme d'animations. En revanche les actions relatives aux fondamentaux de la formation (« Salariés comment financer leur formation » ; « L'accès à la formation des demandeurs d'emploi, les principes de laïcité dans la relation aux publics » ; « Adapter son offre de formation pour l'éligibilité au CPF ») n'ont pas été mises en œuvre.

Favoriser et faciliter un diagnostic partagé de la relation emploi-formation par l'analyse et la prospective, et contribuer à la connaissance des filières, des acteurs, des métiers, et des données socio-économiques des territoires

L'Observatoire a pour missions d'aider à la décision en matière de politique d'emploi et de formation, de faciliter l'action des professionnels et de contribuer à l'information pour le grand public. Il apporte ainsi des éléments de connaissance qui se sont structurés, en 2019, autour de 5 axes :

La mutualisation des ressources et méthodes i.e. le repérage, la collecte, l'organisation, le traitement de toutes les informations quantitatives et qualitatives lui permettant d'effectuer ses productions,

- *La production de connaissance sur les territoires,*
- *La réalisation de livrables sur les métiers, les secteurs d'activité, les filières,*
- *Les analyses sur les publics et les parcours,*
- *L'appui aux acteurs.*

Axe 1 - Mutualiser les ressources et méthodes pour développer l'appareil de formation régional

Le système d'informations statistiques de l'Observatoire est central pour la réalisation de la quasi-totalité des projets. Le rôle d'ensemblier des données des Oref permet de disposer d'un nombre important de données statistiques sur l'environnement socio-économique, le marché du travail, l'emploi, la formation et leurs relations. L'acquisition de ces données s'opère de 4 manières :

La mise à disposition

- Pôle emploi pour les données sur le marché du travail,
- La Région Occitanie pour les effectifs en apprentissage et en formation continue,
- La Draaf pour les effectifs en voie scolaire de l'enseignement agricole,
- La Drees pour les effectifs des enquêtes Ecoles menées auprès des établissements de formation des professionnels de la Santé et du Social. Pour ces dernières, en décembre 2019, l'Observatoire a revu et validé une nouvelle convention de cession de données avec la Drees.

Ces mises à disposition nécessitent pour l'Observatoire d'échanger avec chaque fournisseur de données et d'établir, dans certains cas, une fiche expression des besoins.

Le téléchargement

- Insee pour les données sur l'emploi, les entreprises…,
- Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (Base centrale de pilotage – BCP) pour les effectifs du second degré, du supérieur…,
- Drees pour des informations sur les professionnels de santé (répertoire Adeli), les établissements de santé (enquête Statistique annuelle des établissements de santé : SAE)…,
- Acoss, Urssaf sur les effectifs salariés, les employeurs…

L'achat auprès de l'Insee pour des données détaillées ou des croisements particuliers sur :

- L'emploi, la population… Source : Recensement de la population (RP),
- Les salariés : nombre, salaire moyen… Source : Déclarations annuelles de données sociales (DADS),
- Les employeurs et leurs caractéristiques… Source : Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP).

Dans ce cas, l'Observatoire définit son besoin selon les projets, envoie une demande de devis à l'Insee et passe commande. Pour les données CLAP, le service a effectué un suivi particulier de la commande 2018. En effet, les données CLAP mobilisent désormais la Déclaration sociale nominative (DSN). Ce changement nécessite de nombreux contrôles et traitements par l'Insee qui entraînent des retards de livraison. L'Insee a indiqué une livraison des données Clap 2016 et 2017 au début du second trimestre 2020.

La transmission :

- Direccte pour l'emploi des personnes en situation de handicap. Source : Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés – Doeth),
- Direccte pour les données sur les titres professionnels du Ministère du travail. Source : base CERES,
- Direccte pour les données issues des Bilans pédagogiques et financiers (BPF).

Après la collecte, l'Observatoire vérifie ces données, les traite et les organise dans le système d'information. En 2019, le service a poursuivi ses échanges étroits avec le service Informatique quant à cette organisation des données.

La **veille prospective et informative** est également indispensable à tous les projets menés par l'Observatoire et plus largement à l'ensemble de l'activité du Carif-Oref et des acteurs de l'emploi, formation, orientation. En 2019, **41 lettres d'information « les Titres de l'Actualité »** et **28 numéros du bulletin de « Veille »** ont été réalisés. Pour effectuer ces livrables, différentes actions sont menées telles que le repérage des sources d'information, le paramétrage des outils de veille, la collecte et le traitement des informations.

Pour les Titres de l'Actualité, 680 brèves ont été rédigées et diffusées à plus de 6 500 abonnés. Les informations diffusées concernent principalement les appels d'offres (20 % des brèves), la région Occitanie (16 %), les métiers ou secteurs d'activité (16 %), la loi Avenir professionnel (10 %), les politiques formation/emploi (8 %), le handicap (6 %), l'insertion professionnelle (6 %) et des informations de type Agenda (5 %).

Concernant le bulletin de veille, 2 000 notices ont été traitées et diffusées à plus de 4 000 abonnés. Ces notices référencent principalement des études (40 % des notices), des revues ou bulletins (32 %), des appels à projets (12 %), des dossiers (7 %) et des décrets/arrêtés/circulaires (5 %). L'ensemble de ces ressources est organisé et intégré sur le portail de veille emploi/formation.

Carif-Oref OCCITANIE

Les titres de l'actualité

Lettre d'information du Carif-Oref Occitanie du 28.03.2019

Si ce message ne s'affiche pas correctement, cliquez ici pour la version en ligne

Acteurs formation emploi, cette Lettre est aussi la vôtre. N'hésitez pas à nous communiquer vos actualités : titresactualite@cariforefoccitanie.fr

Aujourd'hui, vous êtes 7 000 abonné.e.s
actualisez vos coordonnées ici

Sommaire

Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
- Un site pour le Prith Occitanie
- L'évolution des compétences dans le secteur agroalimentaire
- Le Gard, une chance. Les entreprises s'engagent !

Loi Avenir professionnel
- Orientation : un décret précise les nouvelles compétences des Régions
- Regard sur les réformes de la formation professionnelle et de l'apprentissage

Politiques Formation/Emploi
- Extension du dispositif des emplois francs
- Métropolisation de l'emploi : un emploi sur deux est proposé dans l'une des 13 plus grandes villes françaises

Appels d'offres / Appels à projets
- Avis d'appel d'offres de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée
- Avis d'appel d'offres du Conseil départemental du Tarn et Garonne
- Appel à projets de l'Oeth
- Appel à projets d'Uniaf Occitanie

Métiers secteurs
- Le travail social à l'horizon 2030
- Augmentation de 8% de pharmaciens entre 2018 et 2040

Qualité de la formation
- La Dgefp et le Cofrac dessinent les contours du futur système de qualité de la formation et de l'apprentissage

Agenda
- Journées européennes des métiers d'art, du 1er au 7 avril 2019
- Préparez les Journées nationales d'action contre l'illettrisme 2019, à Toulouse et Montpellier, 10 et 17 avril 2019

Carif-Oref OCCITANIE

La Veille du Carif-Oref Occitanie
n°400 – 2 octobre 2019

Sandrine Roussel : sandrine.roussel@cariforefoccitanie.fr
http://veille-emploi-formation.atout-metierslr.fr/Main.htm?context=3

ACTUALITE EMPLOI-FORMATION OCCITANIE....2
APPELS A PROJET....2
EMPLOI....4
ENTREPRISES....4
ORIENTATION....6
FILIERE NUMERIQUE....6
FORMATION CONTINUE....7
FORMATION INITIALE....8
ILLETTRISME – APPRENTISSAGE DE LA LANGUE....8
INSERTION PROFESSIONNELLE PERSONNES HANDICAPEES....9
MESURES EMPLOI....9
SECTEURS D'ACTIVITE - METIERS....9
TRAVAIL....11
VAE....11

Axe 2 - Produire et diffuser des éléments de connaissance sur les territoires

En 2019, l'Observatoire a actualisé les contenus du site **Territoires et métiers**. Ce site, en accès libre pour le grand public, a pour objectifs de :

- Mettre à disposition des informations objectives, synthétiques et actualisées (en continu au fur et à mesure de la disponibilité des données) pour une meilleure connaissance de l'environnement socioéconomique régional,
- Donner des éléments utiles pour orienter le parcours professionnel.

Territoires et métiers permet d'acquérir une connaissance croisée des secteurs d'activité, des territoires, des métiers et des formations accessibles en région Occitanie.

Il contient des indicateurs sur la démographie, l'emploi et son évolution, les conditions d'emploi et de rémunération, les établissements, les débouchés et perspectives de recrutement.

L'Observatoire a également contribué à promouvoir et faire connaitre ce site auprès des professionnels de l'emploi, formation, orientation en le présentant dans le cadre de **séances du programme d'animation et du programme de professionnalisation SPRO.**

Le service a été mobilisé dans le cadre du programme de professionnalisation pour le SPRO. En effet, il a produit des documents spécifiques sur le thème « Connaître l'emploi et son territoire pour s'orienter ». Un travail d'ingénierie a été mené en partenariat avec le service Animation pour définir le contenu de la séance et sélectionner les indicateurs. Un traitement des données a été réalisé et des diaporamas ont été élaborés. Ces supports rassemblent des informations départementales sur les dynamiques sociodémographiques, l'économie et l'emploi, le marché du travail, l'éducation et les formations. En 2019, **4 diaporamas sur les départements de l'Aude, du Gard, du Lot et du Tarn-et-Garonne** ont été réalisés et des présentations en présentiel ont eu lieu.

Axe 3 - Produire et diffuser des éléments de connaissance sur les filières/métiers/secteurs

L'Observatoire a poursuivi en 2019 sa mobilisation sur les thématiques métiers et secteurs d'activités, filières.

Concernant les métiers, plusieurs livrables ont été réalisés.

Une méthodologie d'identification des **métiers porteurs** a été définie et mise en œuvre. Un métier porteur répond à au-moins un des trois critères suivants : c'est un métier pour lequel les employeurs éprouvent des difficultés à recruter, qui génère un grand volume de recrutements ou pour lequel le nombre de créations d'emplois est important. Ce projet a nécessité un traitement des données, une analyse des résultats et la rédaction de l'étude « Les métiers porteurs en Occitanie ».

Ces éléments ont fait l'objet de plusieurs valorisations. D'une part, ils ont été communiqués au service Information sur la formation et intégrés au nouveau site meformerenregion. D'autre part, ils ont été exploités pour construire 2 séances d'animation « Prospective et tendances régionales : secteurs et métiers porteurs » dispensées dans le cadre du programme de professionnalisation du SPRO et le programme d'animation du Carif-Oref.

Par ailleurs, ces résultats ont été relayés par de très nombreux médias :

- Emploi LR, le Réseau professionnel de l'Occitanie du 22 octobre 2019, « Les métiers porteurs en Occitanie »,
- La Dépêche.fr le 24 octobre 2019, « Embauches : quels sont les métiers porteurs en Occitanie ? »,
- Actualités.net, la lettre d'information de l'Onisep Occitanie n° 299, semaine du 18 octobre 2019, « Les métiers porteurs en Occitanie »,
- Twitter Région Occitanie, le 24 octobre 2019, « #Emploi : de nombreux secteurs recrutent en #Occitanie ! »,
- Twitter Pôle emploi Occitanie, le 24 octobre 2019, « #Embauches : quels sont les métiers porteurs en #Occitanie ? ».

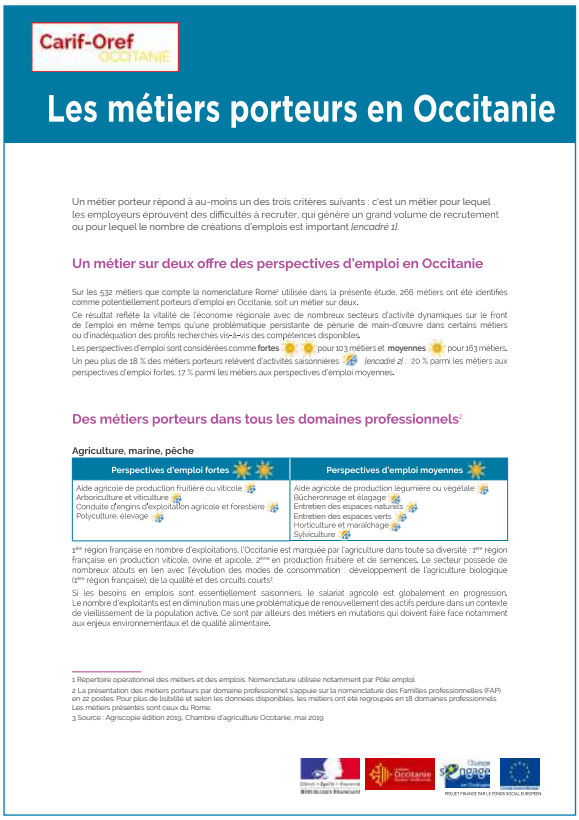

Carif-Oref OCCITANIE

Les métiers porteurs en Occitanie

Un métier porteur répond à au-moins un des trois critères suivants : c'est un métier pour lequel les employeurs éprouvent des difficultés à recruter, qui génère un grand volume de recrutement ou pour lequel le nombre de créations d'emplois est important *(encadré 1)*.

Un métier sur deux offre des perspectives d'emploi en Occitanie

Sur les 532 métiers que compte la nomenclature Rome[1] utilisée dans la présente étude, 266 métiers ont été identifiés comme potentiellement porteurs d'emploi en Occitanie, soit un métier sur deux.
Ce résultat reflète la vitalité de l'économie régionale avec de nombreux secteurs d'activité dynamiques sur le front de l'emploi en même temps qu'une problématique persistante de pénurie de main-d'œuvre dans certains métiers ou d'inadéquation des profils recherchés vis-à-vis des compétences disponibles.
Les perspectives d'emploi sont considérées comme **fortes** pour 103 métiers et **moyennes** pour 163 métiers.
Un peu plus de 18 % des métiers porteurs relèvent d'activités saisonnières *(encadré 2)* : 20 % parmi les métiers aux perspectives d'emploi fortes, 17 % parmi les métiers aux perspectives d'emploi moyennes.

Des métiers porteurs dans tous les domaines professionnels[2]

Agriculture, marine, pêche

Perspectives d'emploi fortes	Perspectives d'emploi moyennes
Aide agricole de production fruitière ou viticole Arboriculture et viticulture Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière Polyculture, élevage	Aide agricole de production légumière ou végétale Bûcheronnage et élagage Entretien des espaces naturels Entretien des espaces verts Horticulture et maraîchage Sylviculture

1ère région française en nombre d'exploitations, l'Occitanie est marquée par l'agriculture dans toute sa diversité : 1ère région française en production viticole, ovine et apicole, 2ème en production fruitière et de semences. Le secteur possède de nombreux atouts en lien avec l'évolution des modes de consommation : développement de l'agriculture biologique (1ère région française), de la qualité et des circuits courts[3].
Si les besoins en emplois sont essentiellement saisonniers, le salariat agricole est globalement en progression. Le nombre d'exploitants est en diminution mais une problématique de renouvellement des actifs perdure dans un contexte de vieillissement de la population active. Ce sont par ailleurs des métiers en mutations qui doivent faire face notamment aux enjeux environnementaux et de qualité alimentaire.

1 Répertoire opérationnel des métiers et des emplois. Nomenclature utilisée notamment par Pôle emploi.
2 La présentation des métiers porteurs par domaine professionnel s'appuie sur la nomenclature des Familles professionnelles (FAP) en 22 postes. Pour plus de lisibilité et selon les données disponibles, les métiers ont été regroupés en 18 domaines professionnels. Les métiers présentés sont ceux du Rome.
3 Source : Agriscopie édition 2019, Chambre d'agriculture Occitanie, mai 2019

Résumé : Cette publication rend compte des perspectives d'emploi par métier et par domaine professionnel en région. Sur les 532 métiers que compte la nomenclature Rome (utilisée dans l'étude), 266 ont été identifié comme potentiellement porteurs d'emploi en Occitanie, soit un sur deux. Les perspectives d'emploi se déclinent selon deux modalités (fortes ou moyenne) et sur un horizon temporel de 1 à 3 ans. 18% des métiers porteurs identifiés relèvent d'activités saisonnières.

Début 2019, l'Observatoire a finalisé la note « Offres d'emploi non pourvues/métiers en tension » corédigée avec Pôle emploi et la contribution du FAF.TT. Ce travail s'est poursuivi avec la présentation de ces résultats et d'un zoom sur les métiers de la santé et du social et du BTP au cours d'une journée de travail organisée par la Région avec les acteurs de ces deux secteurs. Cette journée avait pour objectifs de partager les constats et les enjeux sur les difficultés de recrutement et d'identifier des actions à construire pour y remédier. A l'issue de la présentation des résultats, l'Observatoire a rédigé une synthèse de l'étude et des échanges. Ces éléments ont été repris dans le document « Métiers en tension/Difficultés de recrutement. Trouvons ensemble des solutions pour notre territoire » sur le sanitaire et social, 2 juillet 2019 et sur le BTP, 4 juillet 2019.

La réflexion et l'ingénierie sur les **fiches métiers** pour disposer de version web dynamique ont été poursuivies en 2019 avec un démarrage de la mise en œuvre. A partir de la nomenclature métier des familles professionnelles (FAP), il s'agit de disposer d'une fiche pour chaque métier (225 métiers) contenant des indicateurs clés sur les perspectives de recrutement, le nombre de personnes en emplois et leurs caractéristiques, les conditions d'exercice, la localisation des emplois, les caractéristiques du marché du travail…

Concernant les secteurs d'activités/filières, plusieurs livrables ont été réalisés.

Le travail technique mené sur les fiches métiers a été dupliqué et adapté aux **fiches sectorielles**. Ainsi, à partir de la nomenclature Insee des secteurs d'activité en 38 postes, des fiches web-dynamiques ont été construites pour chaque secteur. Ces fiches contiennent des informations sur l'emploi, les entreprises, les conditions d'emploi et la formation.

En 2019, le service a poursuivi ses travaux sur le domaine de la santé et du social. Il a mis à jour en partie les contenus de l'**Observatoire des métiers de la santé et du social**. Il a également réalisé des **diaporamas départementaux** pour les rencontres territoriales organisées par la Région dont l'objectif était d'actualiser les besoins en formations sanitaires. Ainsi, 13 documents ont été réalisés avec des données de cadrage sur le contexte sociodémographique (part des mois de 3 ans, des 80 ans et plus, taux de pauvreté), les effectifs en formation et leur profil, les structures et les effectifs employés, les professionnels du paramédical et maïeutique (nombre, caractéristiques, densité…), les demandeurs d'emploi, les projets de recrutements et la VAE.

En parallèle de ces diaporamas départementaux, le service a démarré la production de **fiches pour chacun des métiers** dont la Région à la compétence formation. Ces fiches viennent en appui lors de la phase opérationnelle d'instruction des dossiers de demande d'évolution de carte des formations avec les partenaires (ARS par exemple…) et les rencontres territoriales. Une vingtaine de fiches ont été réalisées sur la période fin 2019 – début 2020. Pour chaque métier, ces fiches rassemblent des informations sur la formation (offre, effectifs, évolution, caractéristiques), les emplois (nombre, évolution, profil) et le marché du travail (demande et offre d'emploi, besoins en main-d'œuvre).

Carif-Oref

Chiffres clés Infirmier.ère

Décembre 2019

1/ Formation en Occitanie

1-1/ Localisation de l'offre de formation

L'Observatoire a poursuivi son travail spécifique mené depuis 2 ans sur les **industries agroalimentaires** avec le démarrage de la note sur les **indicateurs de suivi** pour la cartographie de l'emploi et de la formation dans les industries agroalimentaires en Occitanie. Le service a également contribué, en lien avec le service animation, à la réalisation d'un **diaporama « Economie, emploi, métiers et formations de la filière agricole et agro-alimentaire en Occitanie »** avec de nombreux acteurs de ces filières (Opcalim, Ocapiat, Draaf, Chambre d'agriculture, Ifria, Area, Anefa, Onisep, Rectorat, Région). Ce diaporama a été présenté lors de séances de professionnalisation dans le cadre du SPRO à Toulouse et Montpellier.

Pour finir sur cet axe, l'Observatoire a participé aux 2 comités de pilotage de l'**ORCI**. Il a également traité et mis à disposition des données sur les effectifs en formation en voie scolaire et par apprentissage (formation usinage et soudage). Une première version d'une convention de partenariat entre le Carif-Oref Occitanie et l'ORCI a été élaborée.

Axe 4 : Produire et mettre à disposition des éléments de connaissance sur les publics et les parcours

Dans le cadre de cet axe, l'Observatoire a produit en 2019 plusieurs documents.

Pour l'Observatoire **Handicap**, en lien avec la Direccte, le service a finalisé la collecte des données de l'enquête auprès des entreprises adaptées pour mieux connaitre les métiers et les recrutements. Il a traité et analysé les résultats et rédigé une étude « Cartographie des difficultés de recrutement en entreprise adaptée en Occitanie ».

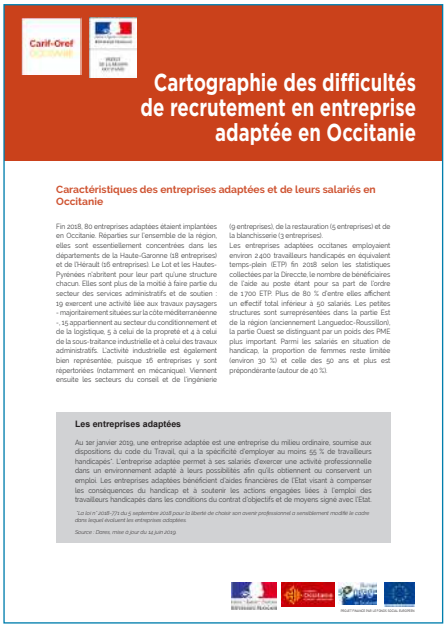

Carif-Oref Occitanie

Cartographie des difficultés de recrutement en entreprise adaptée en Occitanie

Caractéristiques des entreprises adaptées et de leurs salariés en Occitanie

Fin 2018, 80 entreprises adaptées étaient implantées en Occitanie. Réparties sur l'ensemble de la région, elles sont essentiellement concentrées dans les départements de la Haute-Garonne (18 entreprises) et de l'Hérault (16 entreprises). Le Lot et les Hautes-Pyrénées n'abritent pour leur part qu'une structure chacun. Elles sont plus de la moitié à faire partie du secteur des services administratifs et de soutien : 19 exercent une activité liée aux travaux paysagers - majoritairement situées sur la côte méditerranéenne - 15 appartiennent au secteur du conditionnement et de la logistique, 5 à celui de la propreté et 4 à celui de la sous-traitance industrielle et à celui des travaux administratifs. L'activité industrielle est également bien représentée, puisque 16 entreprises y sont répertoriées (notamment en mécanique). Viennent ensuite les secteurs du conseil et de l'ingénierie (9 entreprises), de la restauration (5 entreprises) et de la blanchisserie (3 entreprises).

Les entreprises adaptées occitanes employaient environ 2 400 travailleurs handicapés en équivalent temps-plein (ETP) fin 2018 selon les statistiques collectées par la Direccte, le nombre de bénéficiaires de l'aide au poste étant pour sa part de l'ordre de 1 700 ETP. Plus de 80 % d'entre elles affichent un effectif total inférieur à 50 salariés. Les petites structures sont surreprésentées dans la partie Est de la région (anciennement Languedoc-Roussillon), la partie Ouest se distinguant par un poids des PME plus important. Parmi les salariés en situation de handicap, la proportion de femmes reste limitée (environ 30 %) et celle des 50 ans et plus est prépondérante (autour de 40 %).

Les entreprises adaptées

Au 1er janvier 2019, une entreprise adaptée est une entreprise du milieu ordinaire, soumise aux dispositions du code du Travail, qui a la spécificité d'employer au moins 55 % de travailleurs handicapés[1]. L'entreprise adaptée permet à ses salariés d'exercer une activité professionnelle dans un environnement adapté à leurs possibilités afin qu'ils obtiennent ou conservent un emploi. Les entreprises adaptées bénéficient d'aides financières de l'État visant à compenser les conséquences du handicap et à soutenir les actions engagées liées à l'emploi des travailleurs handicapés dans les conditions du contrat d'objectifs et de moyens signé avec l'État.

[1] Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a sensiblement modifié le cadre dans lequel évoluent les entreprises adaptées.

Source : Dares, mise à jour du 14 juin 2019.

Résumé : Fin 2018, 80 entreprises adaptées dénombrées en Occitanie, employant environ 2 400 travailleurs handicapés en équivalent temps-plein. Situées en grande partie au sein ou à proximité des métropoles toulousaine et montpelliéraine, elles exercent essentiellement des activités de services administratifs et de soutien (logistique, travaux paysagers, etc.) et leurs salariés occupent majoritairement des postes d'ouvriers ou d'employés non qualifiés. Comme c'est le cas pour près d'un employeur sur deux dans la région, les entreprises adaptées sont confrontées à des difficultés de recrutement. Leurs problématiques sont multiples, mais le peu de candidats envoyés par les prescripteurs ressort comme le principal frein à l'embauche de personnes en situation de handicap.

Sur cette même thématique, le service a réalisé une étude « L'emploi des travailleurs handicapés en Occitanie en 2016 » à partir des données issues des Déclarations obligatoires d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH), traitées et transmises par la Direccte.

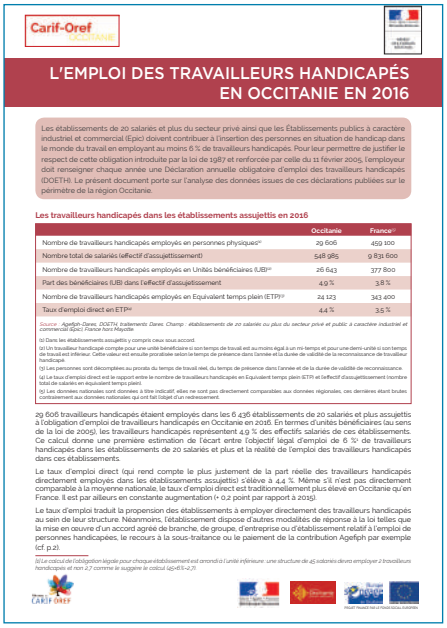

Carif-Oref Occitanie

L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS EN OCCITANIE EN 2016

Les établissements de 20 salariés et plus du secteur privé ainsi que les Établissements publics à caractère industriel et commercial (Epic) doivent contribuer à l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail en employant au moins 6 % de travailleurs handicapés. Pour leur permettre de justifier le respect de cette obligation introduite par la loi de 1987 et renforcée par celle du 11 février 2005, l'employeur doit renseigner chaque année une Déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH). Le présent document porte sur l'analyse des données issues de ces déclarations publiées sur le périmètre de la région Occitanie.

Les travailleurs handicapés dans les établissements assujettis en 2016

	Occitanie	France[(c)]
Nombre de travailleurs handicapés employés en personnes physiques[(a)]	29 606	459 100
Nombre total de salariés (effectif d'assujettissement)	548 985	9 831 600
Nombre de travailleurs handicapés employés en Unités bénéficiaires (UB)[(b)]	26 643	377 800
Part des bénéficiaires (UB) dans l'effectif d'assujettissement	4,9 %	3,8 %
Nombre de travailleurs handicapés employés en Equivalent temps plein (ETP)[(g)]	24 123	343 400
Taux d'emploi direct en ETP[(e)]	4,4 %	3,5 %

Source : Agefiph-Dares, DOETH, traitements Dares. Champ : établissements de 20 salariés ou plus du secteur privé et public à caractère industriel et commercial (Epic) France hors Mayotte

(a) Dans les établissements assujettis y compris ceux sous accord.

(b) Un travailleur handicapé compte pour une unité bénéficiaire si son temps de travail est au moins égal à un mi-temps et pour une demi-unité si son temps de travail est inférieur. Cette valeur est ensuite pondérée selon le temps de présence dans l'année et la durée de validité de la reconnaissance de travailleur handicapé.

(g) Les personnes sont décomptées au prorata du temps de travail réel, du temps de présence dans l'année et de la durée de validité de reconnaissance.

(e) Le taux d'emploi direct est le rapport entre le nombre de travailleurs handicapés en Equivalent temps plein (ETP) et l'effectif d'assujettissement (nombre total de salariés en équivalent temps plein).

(c) Les données nationales sont données à titre indicatif, elles ne sont pas directement comparables aux données régionales, ces dernières étant brutes contrairement aux données nationales qui ont fait l'objet d'un redressement.

29 606 travailleurs handicapés étaient employés dans les 6 436 établissements de 20 salariés et plus assujettis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés en Occitanie en 2016. En termes d'unités bénéficiaires (au sens de la loi de 2005), les travailleurs handicapés représentent 4,9 % des effectifs salariés de ces établissements. Ce calcul donne une première estimation de l'écart entre l'objectif légal d'emploi de 6 % de travailleurs handicapés dans les établissements de 20 salariés et plus et la réalité de l'emploi des travailleurs handicapés dans ces établissements.

Le taux d'emploi direct (qui rend compte le plus justement de la part réelle des travailleurs handicapés directement employés dans les établissements assujettis) s'élève à 4,4 %. Même s'il n'est pas directement comparable à la moyenne nationale, le taux d'emploi direct est traditionnellement plus élevé en Occitanie qu'en France. Il est par ailleurs en constante augmentation (+ 0,2 point par rapport à 2015).

Le taux d'emploi traduit la propension des établissements à employer directement des travailleurs handicapés au sein de leur structure. Néanmoins, l'établissement dispose d'autres modalités de réponse à la loi telles que la mise en œuvre d'un accord agréé de branche, de groupe, d'entreprise ou d'établissement relatif à l'emploi de personnes handicapées, le recours à la sous-traitance ou le paiement de la contribution Agefiph par exemple (cf. p.2).

(b) Le calcul de l'obligation légale pour chaque établissement est arrondi à l'unité inférieure : une structure de 45 salariés devra employer 2 travailleurs handicapés et non 2,7 comme le suggère le calcul (45×6%=2,7).

Résumé : En Occitanie, les travailleurs handicapés représentent 4,4% des salariés des établissements privés de 20 salariés et plus en 2016. Ce taux d'emploi (exprimé en équivalent temps plein) augmente régulièrement d'année en année et se situe au-dessus de la moyenne nationale (3,5%). Il reste cependant en deçà de l'obligation légale de 6%.

L'étude réalisée par le Carif-Oref Occitanie, en partenariat avec la Direccte Occitanie, rend compte des principales données sur l'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (Oeth) dans notre région.

En 2019, il a été souhaité que l'Observatoire reprenne la mission relative à la production du tableau de bord PRITH réalisé précédemment par le cabinet Amnyos. Ainsi, en fin d'année, les premiers échanges qui ont eu lieu entre la Direccte et le cabinet Amnyos en vue de ce transfert, ont porté sur la méthodologie de réalisation du tableau, son contenu et les acteurs impliqués dans cette réalisation [*Poursuite de cette action en 2020]*

En 2019, l'Observatoire a reconduit l'analyse des données sur les **Titres professionnels du ministère du Travail** menée pour la première fois en 2018. Ainsi, à partir des données transmises par la Direccte et issues de l'outil CERES, l'Observatoire a traité, analysé et rédigé l'étude « Les titres professionnels du ministère du Travail en 2018 ».

Cette étude a été relayée par ToulEmploi le 2 décembre 2019 dans sa rubrique En bref > Le chiffre : « 13 489, c'est le nombre de personnes qui ont certifié un titre… »

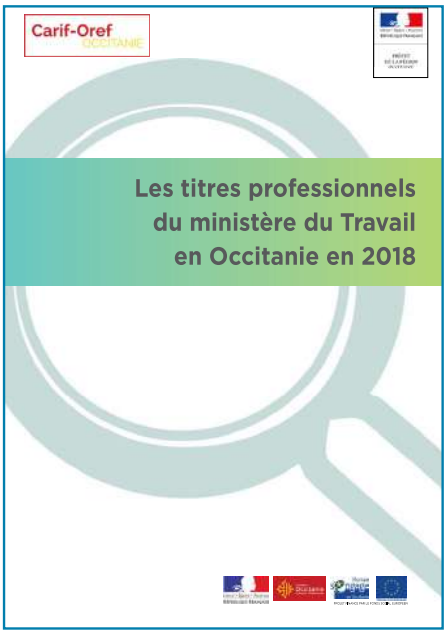

Résumé Titres pro : En 2018, la région Occitanie compte 16 630 candidats à un titre professionnel du ministère du Travail et 13 489 certifiés. La formation professionnelle reste majoritaire puisque 96 % des candidats ont accédé à un titre professionnel par cette voie et 2 % par la voie de la VAE. Enfin, la voie de l'apprentissage qui compte également 2 % des candidats est en forte progression depuis son ouverture aux titres professionnels en 2016. En effet, le nombre d'apprentis passe de 167 en 2016 à 384 en 2018, soit une progression de 130 % en deux ans.

L'étude met également en lumière la prépondérance des titres professionnels de premiers niveaux de qualification (67 % de niveaux 3 ou 4). Les formations du supérieur concentrent 20 % des certifiés.*

Sur les 172 titres proposés en Occitanie, 15 rassemblent 46 % des candidats et 44 % des certifiés. Au top 15 des titres les plus demandés figurent les titres de Conducteur.trice du transport routier, Assistant.e de vie aux familles, Secrétaire comptable, ou encore Préparateur.trice de commandes en entrepôt.

Enfin, une analyse sur les candidats des titres professionnels en milieu pénitentiaire clôture cette étude. Ainsi, en Occitanie, on compte 240 candidats et 187 certifiés, soit 78 % de taux de réussite. Les métiers d'Agent.e de propreté et d'Agent.e de restauration sont les plus suivis.

[*]Nouvelle classification des certifications en 8 niveaux de qualification.

Cette analyse a été affinée et a permis de réaliser des **focus départementaux** sur l'activité des organismes de formation. Ces focus contiennent des informations sur les organismes de formations : nombre, statut, activité principale, chiffres d'affaires, origine des financements, statut des stagiaires, durée moyenne des formations, spécialité des formations et principales formations dispensées. Figurent également dans ce focus départemental des éléments sur les titres professionnels du ministère du Travail tels que le nombre de candidats et de certifiés, les sites de formation, les principales formations suivies et lorsque les données le permettent un zoom sur les titres professionnels accessibles par la VAE.

Sur la base de ces travaux, le Centre Inffo (Catherine Stern) a interviewé l'Observatoire et fait paraitre un article intitulé « Organismes de formation en Occitanie : contrastes départementaux » dans le Quotidien de la formation du 2 mai 2019.

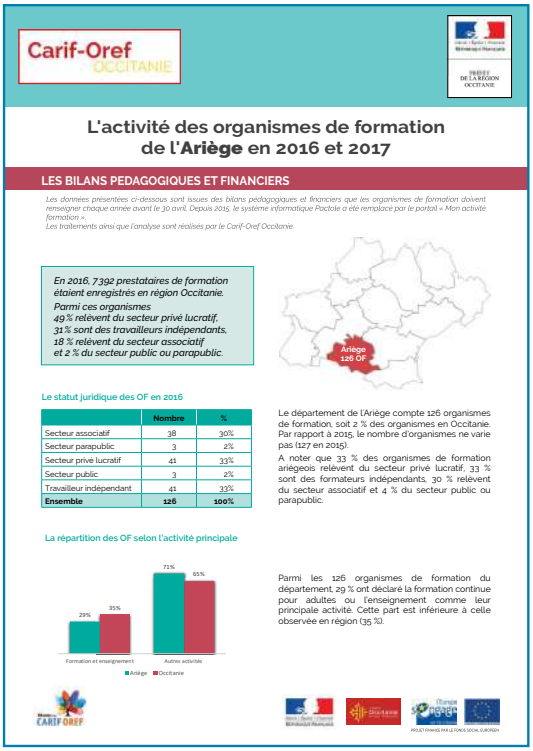

Carif-Oref OCCITANIE

DIRECCTE DE LA RÉGION OCCITANIE

L'activité des organismes de formation de l'Ariège en 2016 et 2017

LES BILANS PEDAGOGIQUES ET FINANCIERS

Les données présentées ci-dessous sont issues des bilans pédagogiques et financiers que les organismes de formation doivent renseigner chaque année avant le 30 avril. Depuis 2015, le système informatique Proclale a été remplacé par le portail « Mon activité formation ».
Les traitements ainsi que l'analyse sont réalisés par le Carif-Oref Occitanie.

En 2016, 7 392 prestataires de formation étaient enregistrés en région Occitanie.
Parmi ces organismes :
49 % relèvent du secteur privé lucratif,
31 % sont des travailleurs indépendants,
18 % relèvent du secteur associatif
et 2 % du secteur public ou parapublic.

Ariège 126 OF

Le statut juridique des OF en 2016

	Nombre	%
Secteur associatif	38	30%
Secteur parapublic	3	2%
Secteur privé lucratif	41	33%
Secteur public	3	2%
Travailleur indépendant	41	33%
Ensemble	**126**	**100%**

Le département de l'Ariège compte 126 organismes de formation, soit 2 % des organismes en Occitanie. Par rapport à 2015, le nombre d'organismes ne varie pas (127 en 2015).

A noter que 33 % des organismes de formation ariégeois relèvent du secteur privé lucratif, 33 % sont des formateurs indépendants, 30 % relèvent du secteur associatif et 4 % du secteur public ou parapublic.

La répartition des OF selon l'activité principale

29% 35% 71% 65%
Formation et enseignement — Autres activités
Ariège — Occitanie

Parmi les 126 organismes de formation du département, 29 % ont déclaré la formation continue pour adultes ou l'enseignement comme leur principale activité. Cette part est inférieure à celle observée en région (35 %).

CARIF OREF

PROJET FINANCÉ PAR LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN

Résumé : Quels sont les organismes de formation implantés dans les différents départements de l'Occitanie ? Combien y a-t-il de stagiaires ? Combien de titres professionnels ont été délivrés en 2017 par le ministère du Travail dans la région ?

En réponse à ces questions et pour donner suite aux publications régionales portant l'une sur les titres professionnels du ministère du Travail et l'autre sur les bilans pédagogiques et financiers, le Carif-Oref et la Direccte Occitanie ont réalisé une analyse territoriale et publient les résultats portant sur les 13 départements de la région.

Ces 13 publications se composent de deux parties : la première porte sur l'analyse des bilans pédagogiques et financiers. La seconde partie porte sur les titres professionnels du ministère du Travail. Les publications des départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault, du Gard et des Hautes-Pyrénées comportent des données sur les titres professionnels accessibles par la VAE.

Par ailleurs, l'action relative au **devenir des publics** a fait l'objet en 2019 uniquement d'échanges de type ingénierie à savoir ajustements sur le questionnaire, planification, publics à interroger, type de livrable. De même pour l'action sur le **diagnostic de l'apprentissage**, en 2019, seules les données sur les effectifs en formation ont été collectées. *[Poursuite en 2020]*

Axe 5 : Venir en appui aux acteurs et relation formation-emploi

En 2019, l'Observatoire a renouvelé son appui aux différents intervenants en charge de l'**évolution de la carte des formations professionnelles initiales** avec la préparation de la rentrée 2020. Toutefois, suite à la réforme de la formation professionnelle, cette évolution a porté uniquement sur la voie scolaire. Un travail important a été mené avec le service Informatique de création d'une nouvelle plateforme plus ergonomique, moderne et proposant davantage de fonctionnalités. Ce travail n'a pas été finalisé en raison d'un risque de retard de livraison au regard du calendrier initial de collecte des projets. Ce travail va être repris en 2020. L'ancienne plateforme a donc été reprise i.e. mise à jour et adaptée pour répondre au process de préparation de la rentrée 2020 défini par la Région et les autorités académiques. En 2019, ils ont souhaité davantage de concertation entre réseaux d'établissements ou réseaux sectoriels avant le dépôt des projets. Ainsi, 229 projets ont été déposés sur la plateforme : 24 projets pour la Draaf, 108 pour l'académie de Montpellier et 97 pour l'académie de Toulouse. Durant la période de dépôt des projets, l'Observatoire et le service Informatique ont assuré une assistance aux utilisateurs ; une quarantaine de demandes ont été traitées. Après le dépôt des projets, une phase de compilation des demandes a été effectuée (base Projets) et communiquée à la Région et aux Autorités académiques. En 2019, en raison des mouvements de personnels les fiches d'aide à la décision n'ont pas pu être actualisées.

L'Observatoire est également intervenu en appui aux concertations sectorielles menées par la Région dans la continuité des travaux du **Schéma régional de la formation professionnelle**. Ces concertations avaient pour objectif de mieux connaître les évolutions des différentes filières et de préciser les besoins d'évolution de l'offre de formation en apprentissage et en formation continue. L'Observatoire a ainsi participé et/ou intervenu à 6 réunions : filières Tourisme hôtellerie restauration, Industrie, Sport animation, Agroalimentaire et agriculture, Numérique, Transport logistique. De même, l'Observatoire a participé au Conseil de perfectionnement sectoriel (CPS) Industrie organisé par l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées. Les CPS sont des lieux d'expertise et de dialogue entre les partenaires socio-économiques et les établissements d'enseignement supérieur pour la construction de la nouvelle offre de formation d'enseignement supérieur pour la période 2021 – 2025. Ils ont pour objectif de recueillir toutes informations permettant d'améliorer la lisibilité, la visibilité et l'adéquation Formation-Emploi de l'offre de formation du site, de définir et mettre en œuvre toutes actions favorisant cette finalité.

En 2019, le service a participé aux groupes de travail mis en place dans le cadre de l'**Observatoire 4.0**. Il a suivi les différents « sprint » sur le cas d'usage « Rapprochement sémantique entre offres d'emploi et offres de formation ». Il est intervenu au regard de son expertise sur les sources de données et les nomenclatures.

Gestion, administration, support technique SI, communication

Les missions supports du Carif-Oref Occitanie recouvrent les activités de pilotage, de gestion-administration, de communication et de support informatique. L'activité support informatique- SI a notamment pour rôle :

- *de fournir aux équipes des conditions de travail optimales : matériel utilisé, accès au réseau et internet*
- *de mettre en place, maintenir et faire évoluer les outils de gestion web et les sites web utilisés par les pôles métiers pour la saisie et la diffusion des données.*

Axe 1 : Piloter, gérer et manager pour accompagner le processus de fusion- création et optimiser l'offre de services du Carif-Oref Occitanie

Fonctionnement, gestion, administration du Carif-Oref : réalisation en continu sur l'année.

Axe 2 : Administrer, développer, harmoniser les systèmes d'information pour améliorer l'offre de services du Carif-Oref Occitanie

Maintenance matérielle et logicielle du parc informatique, renouvellement du matériel (étude du renouvellement du matériel de Labège, étude de l'harmonisation de la téléphonie ...)

Renouvellement du matériel

Tout le parc informatique du site de Labège a été renouvelé fin 2019. Une partie du parc de Montpellier a été renouvelée à cette occasion afin d'équiper quelques utilisateur.rice.s de PC portable.

Au total, ce sont 15 PC fixes et 6 PC portables qui ont été commandés, paramétrés et installés par l'équipe SI du Carif-Oref Occitanie,

Chaque utilisateur.rice a été accompagné.e pour récupérer les données présentes sur son ancien poste et pour la prise en main du nouveau matériel.

Étude de l'harmonisation de la téléphonie

Depuis la fusion des deux structures, la téléphonie est gérée de manière indépendante sur les sites de Labège et Montpellier : deux prestataires différents, deux numéros de téléphone différents, deux standards différents.

Dans une logique d'harmonisation, le pôle a réalisé fin 2019 une étude afin de mettre en place un système unique de téléphonie pour la structure.

Ce système unique a plusieurs buts :

- Mutualiser les coûts
- Avoir un numéro de téléphone unique et un standard unique pour la structure
- Mettre en place un serveur de téléphone qui permette aux personnes appelant de tomber directement sur le service souhaité
- Optimiser la connexion internet du site de Labège qui est trop faible par rapport aux besoins.

Trois prestataires ont été consultés dans le cadre de cette étude :

- VOIP : prestataire actuel du site de Labège,
- Alliance Telecom : prestataire actuel du site de Montpellier,
- BS Fusion : sous-traitant de Bouygues.

Suite à cette étude qui tiendra compte pour les différentes propositions du tarif, de la qualité de la prestation et de service proposés, le choix du prestataire et l'engagement des dépenses et travaux sont prévus pour le 1er trimestre 2020.

Gestion de la messagerie

La messagerie du Carif-Oref Occitanie est gérée dans Office 365. Chaque membre de l'équipe possède son adresse email personnelle.

Tout au long de l'année, le Pôle SI assiste les équipes afin de suivre les mouvements de personnel : absences, départs, arrivées. Lors de chaque mouvement de personnel, en fonction du besoin une boite email est créée, fermée, redirigée, sauvegardée.

Le pôle gère aussi les listes de diffusion (par site, par pôle, etc.), les boîtes aux lettres partagées, et les calendriers des diverses ressources de la structure (salles de réunion, ordinateurs, etc.).

Maintenance des serveurs et gestion de l'interconnexion des sites

Depuis 2017, l'ensemble des serveurs du Carif-Oref Occitanie est hébergé au sein du DataCenter de la Région Occitanie sur le site Capdeville. Leur infogérance est assurée par le prestataire Atos, en lien avec le pôle SI.

C'est également le pôle SI, en collaboration avec Atos, qui assure l'interconnexion entre les deux sites du Carif-Oref Occitanie, et notamment la mise à disposition auprès des équipes d'un serveur de documents partagés avec une gestion des droits adaptée en fonction des profils.

Assistance utilisateurs

Le pôle SI assiste les équipes au quotidien lors des problématiques rencontrées avec les outils informatiques :

- Matériel défectueux ou rencontrant des problèmes,
- Assistance technique sur la mise en place des visioconférences,
- Appui sur l'utilisation de certains logiciels de la suite Office,
- Paramétrage du poste de travail...

Projets de développement en lien avec les projets métiers

- Carte des formations initiales,
- MeFormerenRégion : données envoyées sur le site,
- DigitalSkills : lien avec la base de données Offre,

- Outils de gestion de l'Offre,
- Portail Illettrisme et Apprentissage de la langue,
- Espace réservé CREFOP.

Le pôle SI intervient en réalisation technique sur les projets métiers nécessitant des développements d'applications web ou natives, ou bien de sites web.

En fonction des projets, le pôle réalise les développements, ou bien arrive en appui du prestataire en charge du développement d'un site web afin de lui fournir les fichiers de données à intégrer, les accès aux serveurs pour mettre en ligne le site, etc.

Le pôle assure en général en interne tous les développements applicatifs métiers :

- Base de données Offre de formation et outils d'alimentation et de gestion associés :
  - Plateforme web des organismes de formation
  - Interface d'administration de l'équipe Offre
- Flux de données entrants :
  - Référentiel national CertifInfo
  - Formations financées par la Région : flux Sigma (et Sésame et Zéfir pour les anciens bons de commande ex-LR et ex-MP)
  - Formations éligibles au CPF
  - Formations Afpa
  - Formations de l'Université fédérale
- Flux de données sortants
  - Flux Lheo à destination de RCO, Pôle emploi, etc.
  - Alimentation du site MeFormerenRégion en offre de formation
  - Alimentation du site Apprentissage en offre de formation
  - Alimentation du site DigitalSkills en offre de formation *[en cours]*
  - Alimentation du site sur les savoirs de base en offre de formation *[en cours]*
- Base de données des contrats d'apprentissage
  - Intégration des flux entrants
  - Plateforme Web de saisie des offres
  - Applicatif interne de qualification des offres
- Outil de gestion des candidats VAE utilisé par les Espaces conseil VAE
- Carte des formations initiales
- Espace réservé CREFOP de dépôt d'avis

Le pôle SI fournit les exports de données nécessaires à la bonne alimentation des sites web sous-traités à des prestataires externes :

- MeFormerenRégion
- Apprentissageenregion
- Territoires et Métiers

CREFOP

Secrétariat permanent du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles et appui technique aux commissions et au groupe quadripartite

Axe 1 - Secrétariat technique permanent

Assurer le secrétariat du Crefop et de ses commissions en appui de sa gouvernance

Le renouvellement des membres du Crefop Occitanie pour une durée de 3 ans a été validé lors de l'assemblée plénière. L'actualisation des membres des 3 commissions a été organisée en suivant.

En 2019, le Crefop s'est réuni à 12 reprises :

- **Plénier**

  1 réunion : 20 juin

- **Bureau**

  4 réunion s: 10 janvier, 7 février, 3 septembre, 18 décembre

- **Bureau dédié PACTE**

  1 réunion : 14 octobre

- Commission **emploi**

  2 réunions programmées : 19 mars - comité de pilotage stratégique PRITH et 10 décembre (reportée)

- Commission **orientation et formation professionnelles**

  2 réunions : 12 mars et 28 novembre

- Commission **Anticipation des besoins en compétences des entreprises et développement de l'alternance.** La commission Anticipation et appui aux entreprises a intégré l'alternance en 2019. En ont résulté un changement de nom et la nomination d'un second vice-président.

  1 réunion : 23 octobre

Création de 2 groupes de travail.

- GT Anticipation des besoins en compétences : 1 réunion le 27 novembre
- GT Développement de l'alternance : 1 réunion le 6 décembre

- Groupe quadripartite

  2 réunions : 27 juin, 4 décembre

Coordonner et suivre les avis du Crefop via la plateforme de dématérialisation

Le Secrétariat a mis en œuvre la consultation sur le CEP ainsi que les demandes d'agrément de 5 organismes afin de dispenser la formation aux membres du CSE

Actualiser l'espace web réservé du Crefop sur le site du Carif-Oref Occitanie

Les documents relatifs aux réunions sont déposés régulièrement sur l'espace réservé.

Les arrêtés ont également été mis à disposition.

La refonte de cet espace collaboratif est incluse dans le travail sur un nouvel espace Crefop en cours avec l'aide du SI.

Axe 2 - Appui technique aux commissions et groupe quadripartite

Dans le cadre du groupe quadripartite les différents pôles ont été mobilisés pour renseigner les indicateurs de réalisation et de résultat du bilan 2017-2018 du CPRDFOP.

Carif-Oref Occitanie
19 rue Carmin 31670 Labège *(siège social)* ∘ 05 62 24 05 99
185 bis allée du Nouveau Monde 34000 Montpellier ∘ 04 67 13 20 80
www.cariforefoccitanie.fr